



**ACADÉMIE
DE CRÉTEIL**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Division des personnels enseignants
du second degré public**

Rectorat de l'académie de Créteil

Division du personnel enseignants
DPE 7 – DPE 8

4, rue Georges-Enesco
94 010 Créteil Cedex
www.ac-creteil.fr

La rectrice de l'académie de Créteil,

VU la circulaire n° 2016-137 du 11 octobre 2016 relative aux missions des directeurs délégués aux formations professionnelles et technologiques ;

VU la circulaire rectorale n° 2024 - 084 du 26 septembre 2024 relative au recrutement des directeurs délégués aux formations professionnelles et technologiques ;

VU les propositions faites par la commission académique du vendredi 15 novembre 2024 ;

Arrête

Article 1 :

Sont reconnus aptes à exercer les fonctions de directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques et inscrits à compter du 1^{er} septembre 2025 sur une liste d'aptitude pour une durée de trois ans, les candidats dont les noms suivent :

Madame CARRE Peggy (PLP biotechnologie santé environnement)
Madame CHIARAMONTI GERMAIN Virginie (PLP éco gestion GA)
Monsieur FISCHER Gabriel (Professeur certifié de technologie)
Madame FREUND Marine (professeure d'EPS)
Monsieur GIRARD Sébastien (PLP GM Maintenance)
Monsieur GOUDALIER Thomas ((Professeur Certifié SII option Ingénierie Mécanique)
Monsieur GUERRA Michael (PLP GM Maintenance)
Madame HEDJEM Samia (PLP éco gestion vente)
Madame MILLET Malorie ((Professeure certifiée de biochimie)
Madame PRUDHOMME Christelle (PLP biotechnologie santé environnement)
Madame ROSSI Stéphanie (PLP éco gestion GA)

Total au titre de la rentrée scolaire 2025 : 11 habilitations pour l'académie de Créteil

Article 2 : Le secrétaire général de l'académie de Créteil est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Créteil, le 15 novembre 2024

Pour la rectrice et par délégué
Le chef de la division
des personnels enseignants

Julien LAIVE